



Evaluation de la situation au 16 octobre 2020

Date: 16. octobre 2020

Contact pour la Task Force: covid19@snf.ch

Contact médias: media@sciencetaskforce.ch

Avec les mesures actuelles, la forte et rapide augmentation des cas de SARS-CoV-2 et des hospitalisations ne peut plus être contrôlée. Les scientifiques de la Task Force recommandent une adaptation immédiate des mesures dès maintenant et jusqu'à la fin de l'hiver. L'objectif est de garantir le fonctionnement du système de santé tout en maintenant la vie sociale et les activités économiques.

La rapide et forte augmentation des cas de SARS-CoV-2, et maintenant des hospitalisations, montrent que les mesures actuelles, qui ne sont suivies que partiellement, ne suffisent pas à contrôler l'épidémie.

Changement de saison et évolution des cas

Avec la saison froide, nous séjournons de plus en plus dans des pièces fermées où les distances ne peuvent pas être respectées et où la ventilation est parfois insuffisante. Ces facteurs favorisent la transmission du virus.

En raison de la période d'incubation, le nombre de cas augmentera encore pendant deux semaines même avec des mesures strictes. L'objectif des mesures de prévention est d'empêcher les transmissions là où elles sont le plus susceptibles de se produire. Cela concerne en particulier les activités dans des salles fermées, que ce soit pour des raisons professionnelles ou privées (par exemple, les séjours dans des lieux de divertissement et de loisirs), ainsi que toutes les réunions.

Éviter le confinement en adaptant les mesures

Les mesures, qui pourront être adaptées jusqu'à un certain point au niveau régional ou cantonal, doivent permettre de réduire le nombre de cas et de le maintenir à un niveau bas. Cet objectif est essentiel non seulement pour protéger notre santé, réduire les cas de mortalité et de morbidité liée au COVID-19, mais aussi pour le maintien de l'économie et de la vie sociale. Il exige un niveau élevé de discipline et de responsabilité communautaire de la part de chacun d'entre nous.

Un renforcement des mesures doit être mis en œuvre immédiatement par la Confédération et les cantons, afin d'éviter le recours à des confinements régionaux ou nationaux. Nous recommandons les mesures suivantes jusqu'en mars/avril 2021 :

Au niveau national :

1. Le port du masque à l'intérieur. C'est une des mesures préventives les plus importantes pour éviter la transmission.
2. Le télétravail pour tous les professionnels qui sont en mesure de le faire.

Selon l'évolution de la situation épidémiologique, des mesures supplémentaires pourront également s'avérer nécessaires, soit au niveau national, soit au niveau cantonal et régional. Nous recommandons la mise en œuvre immédiate de mesures claires afin que la situation puisse être stabilisée le plus rapidement possible. Ce but peut être atteint si les mesures sont portées par toutes et tous.

Cette stratégie offre la possibilité de maintenir à flot la vie sociale et l'économie en Suisse dans une large mesure, tout en sauvant des vies et en maintenant un système de santé largement fonctionnel. **Chaque jour compte.**